

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24770059400028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT EAUX USEES CA MARNE ET GONDOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CHELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	33
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	41
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 346 626,56
	6 248 750,00	
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	1 097 876,56	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 346 626,56
		7 346 626,56

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 887 418,01
	10 915 593,36	
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	3 028 175,35	(si solde positif)
	0,00	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 915 593,36
		10 915 593,36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 262 219,92	18 262 219,92
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	113 300,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 980,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		483 280,00	0,00	499 000,00	499 000,00	499 000,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
67	Charges exceptionnelles	450 000,00	0,00	825 750,00	825 750,00	825 750,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 083 280,00	0,00	1 515 750,00	1 515 750,00	1 515 750,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 427 996,66		3 840 876,56	3 840 876,56	3 840 876,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 950 000,00		1 990 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 377 996,66		5 830 876,56	5 830 876,56	5 830 876,56
TOTAL		6 461 276,66	0,00	7 346 626,56	7 346 626,56	7 346 626,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 046 000,00	0,00	5 093 000,00	5 093 000,00	5 093 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	0,00	675 750,00	675 750,00	675 750,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 346 000,00	0,00	5 768 750,00	5 768 750,00	5 768 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 346 000,00	0,00	5 768 750,00	5 768 750,00	5 768 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL		4 826 000,00	0,00	6 248 750,00	6 248 750,00	6 248 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 097 876,56
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 350 876,56
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	357 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 020 000,00	0,00	5 587 418,01	5 587 418,01	5 587 418,01
	Total des dépenses d'équipement	4 454 030,00	0,00	5 587 418,01	5 587 418,01	5 587 418,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	365,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 320 605,00	0,00	1 120 000,00	1 120 000,00	1 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 320 970,00	0,00	1 120 000,00	1 120 000,00	1 120 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 775 000,00	0,00	6 707 418,01	6 707 418,01	6 707 418,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	680 000,00		1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
	TOTAL	6 455 000,00	0,00	7 887 418,01	7 887 418,01	7 887 418,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 028 175,35
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	350 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	527 003,34	0,00	856 541,45	856 541,45	856 541,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	877 003,34	0,00	1 356 541,45	1 356 541,45	1 356 541,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 830 984,22	0,00	3 028 175,35	3 028 175,35	3 028 175,35
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 830 984,22	0,00	3 028 175,35	3 028 175,35	3 028 175,35
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 707 987,56	0,00	4 384 716,80	4 384 716,80	4 384 716,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 427 996,66		3 840 876,56	3 840 876,56	3 840 876,56



CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 950 000,00		1 990 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 577 996,66		6 530 876,56	6 530 876,56	6 530 876,56
TOTAL		9 285 984,22	0,00	10 915 593,36	10 915 593,36	10 915 593,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 350 876,56
---	---------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	120 000,00		120 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	375 000,00		375 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	191 000,00	0,00	191 000,00
67	Charges exceptionnelles	825 750,00	0,00	825 750,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 990 000,00	1 990 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 840 876,56	3 840 876,56
	Dépenses d'exploitation – Total	1 515 750,00	5 830 876,56	7 346 626,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	480 000,00	480 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 120 000,00	0,00	1 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 587 418,01		5 587 418,01
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	700 000,00	700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 707 418,01	1 180 000,00	7 887 418,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 028 175,35
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 093 000,00		5 093 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	675 750,00		675 750,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	480 000,00	480 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 768 750,00	480 000,00	6 248 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 097 876,56
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	856 541,45	0,00	856 541,45
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 990 000,00	1 990 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 840 876,56	3 840 876,56
	Recettes d'investissement – Total	1 356 541,45	6 530 876,56	7 887 418,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 028 175,35
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	113 300,00	120 000,00	120 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300,00	300,00	300,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	2 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	51 000,00	51 000,00	51 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 980,00	375 000,00	375 000,00
6331	Versement de mobilité	3 090,00	3 220,00	3 220,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	770,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 810,00	2 810,00
6411	Salaires, appointements, commissions	198 600,00	191 210,00	191 210,00
6413	Primes et gratifications	88 140,00	95 810,00	95 810,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 690,00	24 750,00	24 750,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 590,00	55 770,00	55 770,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	600,00	630,00	630,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		483 280,00	499 000,00	499 000,00
66	Charges financières (b) (8)	150 000,00	191 000,00	191 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	163 200,00	162 000,00	162 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 200,00	29 000,00	29 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	450 000,00	825 750,00	825 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	300 000,00	675 750,00	675 750,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 083 280,00	1 515 750,00	1 515 750,00
023	Virement à la section d'investissement	3 427 996,66	3 840 876,56	3 840 876,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 950 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 950 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 377 996,66	5 830 876,56	5 830 876,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 377 996,66	5 830 876,56	5 830 876,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 461 276,66	7 346 626,56	7 346 626,56

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	78 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	49 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	29 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 046 000,00	5 093 000,00	5 093 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 741 000,00	4 778 000,00	4 778 000,00
70613	Participations assainissement collectif	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	5 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	675 750,00	675 750,00
748	Autres subventions d'exploitation	300 000,00	675 750,00	675 750,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 346 000,00	5 768 750,00	5 768 750,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 346 000,00	5 768 750,00	5 768 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	480 000,00	480 000,00	480 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	480 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 826 000,00	6 248 750,00	6 248 750,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 097 876,56
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 346 626,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	357 080,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	356 845,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	235,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	38 200,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	35 255,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	1 195,00	0,00	0,00
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	220,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 280,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	250,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	38 750,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 750,00	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	4 020 000,00	877 418,01	877 418,01
2001	Opération d'équipement n° 2001 (5)	0,00	4 710 000,00	4 710 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 454 030,00	5 587 418,01	5 587 418,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	365,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	365,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 320 605,00	1 120 000,00	1 120 000,00
1641	Emprunts en euros	1 320 605,00	1 120 000,00	1 120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 320 970,00	1 120 000,00	1 120 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 775 000,00	6 707 418,01	6 707 418,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	480 000,00	480 000,00	480 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	480 000,00	480 000,00	480 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	126 342,00	126 714,00	126 714,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 605,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	37 106,00	37 234,00	37 234,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 674,00	11 674,00	11 674,00
13918	Autres subventions d'équipement	300 273,00	304 378,00	304 378,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	700 000,00	700 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		680 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 455 000,00	7 887 418,01	7 887 418,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 028 175,35
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	350 000,00	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	350 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	527 003,34	856 541,45	856 541,45
1641	Emprunts en euros	527 003,34	856 541,45	856 541,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		877 003,34	1 356 541,45	1 356 541,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 830 984,22	3 028 175,35	3 028 175,35
1068	Autres réserves	2 830 984,22	3 028 175,35	3 028 175,35
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 830 984,22	3 028 175,35	3 028 175,35
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 707 987,56	4 384 716,80	4 384 716,80
021	Virement de la section d'exploitation	3 427 996,66	3 840 876,56	3 840 876,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 950 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 354,00	2 354,00	2 354,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 251 400,00	1 290 761,00	1 290 761,00
28155	Outillage industriel	0,00	239,00	239,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	247,00	247,00	247,00
28173	Constructions (mise à disposition)	26 486,00	26 486,00	26 486,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	669 513,00	669 913,00	669 913,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 377 996,66	5 830 876,56	5 830 876,56
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	700 000,00	700 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 577 996,66	6 530 876,56	6 530 876,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 285 984,22	10 915 593,36	10 915 593,36

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 915 593,36
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX USEES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a	0,00	b	0,00
				877 418,01	877 418,01	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	877 418,01	877 418,01	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	877 418,01	877 418,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-877 418,01
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2001 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX USEES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	4 710 000,00	b 4 710 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 272 600,00	1 272 600,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	1 272 600,00	1 272 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 437 400,00	3 437 400,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	3 437 400,00	3 437 400,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 710 000,00
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 941 455,58									
1641 Emprunts en euros (total)					12 941 455,58									
ASS-003	SOCIETE GENERALE	31/03/2003	31/03/2003	31/03/2004	250 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,320	EUR	A	P	O	A-1
ASS-013	SFIL CAFFIL	29/12/2003	29/12/2003	01/01/2005	350 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,738	EUR	A	P	O	A-1
ASS-095	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2009	29/05/2009	29/08/2009	3 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.06 sur Euribor 3M) + 0.06	1,330	1,356	EUR	T	P	O	A-1
ASS-106	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2010	07/12/2010	05/02/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,540	EUR	A	P	O	A-1
ASS-120	SOCIETE GENERALE	28/12/2006	10/01/2007	10/04/2007	190 000,00	F	Taux fixe à 3.9602 %	3,960	4,079	EUR	T	P	O	A-1
ASS-143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/12/2015	03/07/2017	01/01/2018	474 999,98	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
ASS-146	Agence de l'eau Seine Normandie	19/09/2017	19/09/2017	18/09/2018	75 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-147	Agence de l'eau Seine Normandie	27/07/2017	27/07/2017	26/07/2018	93 081,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-148	Agence de l'eau Seine Normandie	15/05/2017	15/05/2017	15/05/2018	110 298,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-149	Agence de l'eau Seine Normandie	25/07/2017	25/07/2017	26/07/2018	11 371,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-150	DEXIA CL	27/12/2004	03/07/2017	01/01/2019	57 189,60	V	(Euribor 12M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-152	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/12/2017	05/03/2018	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,691	EUR	T	P	O	A-1
ASS-154	Agence de l'eau Seine Normandie	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	74 898,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-155	Agence de l'eau Seine Normandie	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2019	54 519,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST 156	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,450	0,457	EUR	T	C	O	A-1
ASST 157	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,640	1,650	EUR	T	P	O	A-1
ASST-166	BANQUE POSTALE	13/11/2019	19/11/2019	01/03/2020	1 700 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	T	P	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
ASS-094	CREDIT MUTUEL	31/05/2009	31/05/2009	31/05/2010	4 000 000,00	V	((Euribor 12M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12M*365)/360	1,725	1,725	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 900,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					30 900,00									
ASS-103	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	12 990,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-104	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	17 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 406 597,80									
1681 Autres emprunts (total)					3 406 597,80									
ASS 133	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2016	18/02/2016	17/02/2017	17 306,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-096	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2008	26/11/2008	26/11/2009	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-097	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	122 123,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-098	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	71 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-099	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	26 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-100	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2009	18/02/2009	17/02/2010	82 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/08/2009	27/08/2009	26/08/2010	82 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-102	Agence de l'eau Seine Normandie	13/05/2009	13/05/2009	12/05/2010	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-105	Agence de l'eau Seine Normandie	14/10/2010	14/10/2010	13/10/2011	87 463,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1



CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	94 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-108	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	89 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-109	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	55 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-110	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	16 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-111	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	45 525,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-112	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	34 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-113	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/12/2013	86 870,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-114	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	09/02/2013	70 604,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-121	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	31 244,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-122	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	243 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-123	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	17 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-124	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2012	21/11/2012	20/11/2013	22 755,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-125	Agence de l'eau Seine Normandie	07/08/2013	07/08/2013	07/08/2014	25 665,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-126	Agence de l'eau Seine Normandie	06/11/2013	06/11/2013	06/11/2014	70 415,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-127	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2014	20/11/2014	19/11/2015	77 514,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-128	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	04/12/2014	03/12/2015	79 279,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2014	16/12/2014	15/12/2015	30 175,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-130	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2014	27/11/2014	26/11/2015	83 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-131	Agence de l'eau Seine Normandie	27/01/2015	27/01/2015	26/01/2016	68 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-134	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2016	07/04/2016	06/04/2017	31 079,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-135	Agence de l'eau Seine Normandie	17/03/2016	17/03/2016	16/03/2017	62 928,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-136	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2016	03/11/2016	02/11/2017	12 586,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1



CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-137	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	02/06/2016	01/06/2017	54 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-138	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	31 812,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-138 B	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2017	18/09/2017	18/09/2018	1 717,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-139	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	21 921,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-142	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	10/08/2018	95 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-153	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2016	19/12/2017	19/12/2018	28 976,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-158	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	40 106,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-159	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	31 934,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-160	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	69 705,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-161	Agence de l'eau Seine Normandie	31/10/2018	31/10/2018	01/11/2019	24 948,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-163	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	233 718,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-164	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	60 684,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-165	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2019	21/05/2019	21/05/2020	31 842,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-169	Agence de l'eau Seine Normandie	08/04/2019	16/06/2021	16/06/2022	77 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-170	Agence de l'eau Seine Normandie	26/10/2020	06/05/2021	06/05/2022	68 390,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-171	Agence de l'eau Seine Normandie	22/02/2021	15/12/2021	15/12/2022	27 954,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-172	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2021	15/12/2021	15/12/2022	152 512,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-162	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2018	20/12/2018	20/12/2019	66 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-167	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2019	05/12/2019	05/12/2020	157 499,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-168	Agence de l'eau Seine Normandie	21/01/2020	16/11/2020	06/11/2021	12 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASST-173	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2022	09/06/2022	09/06/2023	92 076,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Page 22/48
 Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 AF
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>



CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 378 953,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N							
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 666 309,45					833 980,14	158 261,79	0,00	78 101,99	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 106 158,36					622 525,57	150 991,49	0,00	48 969,02	
ASS-003	N	0,00	A-1	18 137,03	0,25	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	18 137,03	783,52	0,00	0,00	
ASS-013	N	0,00	A-1	51 008,32	1,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,738	24 922,39	2 415,17	0,00	1 231,75	
ASS-095	N	0,00	A-1	1 063 624,01	6,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	157 719,45	0,00	0,00	0,00	
ASS-106	N	0,00	A-1	1 233 340,63	8,09	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	118 756,49	43 660,26	0,00	35 620,25	
ASS-120	N	0,00	A-1	53 928,70	4,02	F	Taux fixe à 3.9602 %	4,079	11 879,26	1 987,78	0,00	379,30	
ASS-143	N	0,00	A-1	387 499,91	23,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	2,750	16 666,68	12 218,69	0,00	4 013,32	
ASS-146	N	0,00	A-1	50 066,00	9,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 006,60	0,00	0,00	0,00	
ASS-147	N	0,00	A-1	62 054,00	9,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,40	0,00	0,00	0,00	
ASS-148	N	0,00	A-1	73 532,00	9,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 353,20	0,00	0,00	0,00	
ASS-149	N	0,00	A-1	7 580,65	9,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	758,07	0,00	0,00	0,00	
ASS-150	N	0,00	A-1	35 193,60	7,00	V	(Euribor 12M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)	3,618	4 399,20	1 191,08	0,00	1 110,40	
ASS-152	N	0,00	A-1	1 248 078,37	19,93	F	Taux fixe à 1.68 %	1,691	52 968,30	20 635,18	0,00	1 394,29	
ASS-154	N	0,00	A-1	54 925,20	10,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 993,20	0,00	0,00	0,00	
ASS-155	N	0,00	A-1	39 980,60	10,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 634,60	0,00	0,00	0,00	
ASST 156	N	0,00	A-1	1 280 000,00	15,93	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,480	80 000,00	43 654,74	0,00	3 467,69	
ASST 157	N	0,00	A-1	907 823,58	15,93	F	Taux fixe à 1.64 %	1,650	50 042,28	14 581,60	0,00	976,92	
ASST-166	N	0,00	A-1	1 539 385,76	16,92	F	Taux fixe à 0.65 %	0,652	59 083,42	9 863,47	0,00	775,10	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 560 151,09					211 454,57	7 270,30	0,00	29 132,97	

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-094	N	0,00	A-1	1 560 151,09	6,42	V	((Euribor 12M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12M*365)/360	0,466	211 454,57	7 270,30	0,00	29 132,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 180,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 180,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
ASS-103	N	0,00	A-1	2 598,00	2,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	866,00	0,00	0,00	0,00
ASS-104	N	0,00	A-1	3 582,00	2,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 194,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 704 630,10					233 125,95	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 704 630,10					233 125,95	0,00	0,00	0,00
ASS 133	N	0,00	A-1	10 383,62	8,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 153,73	0,00	0,00	0,00
ASS-096	N	0,00	A-1	5 640,00	0,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-097	N	0,00	A-1	16 283,11	1,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 141,53	0,00	0,00	0,00
ASS-098	N	0,00	A-1	9 540,00	1,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 770,00	0,00	0,00	0,00
ASS-099	N	0,00	A-1	3 504,00	1,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 752,00	0,00	0,00	0,00
ASS-100	N	0,00	A-1	10 973,29	1,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 486,67	0,00	0,00	0,00
ASS-101	N	0,00	A-1	11 000,00	1,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 500,00	0,00	0,00	0,00
ASS-102	N	0,00	A-1	13 333,29	1,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,67	0,00	0,00	0,00
ASS-105	N	0,00	A-1	20 254,85	2,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 751,64	0,00	0,00	0,00
ASS-107	N	0,00	A-1	18 900,00	2,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 300,00	0,00	0,00	0,00
ASS-108	N	0,00	A-1	23 800,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 950,00	0,00	0,00	0,00
ASS-109	N	0,00	A-1	14 760,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 690,00	0,00	0,00	0,00
ASS-110	N	0,00	A-1	4 480,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 120,00	0,00	0,00	0,00
ASS-111	N	0,00	A-1	12 140,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 035,00	0,00	0,00	0,00
ASS-112	N	0,00	A-1	9 260,00	3,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 315,00	0,00	0,00	0,00
ASS-113	N	0,00	A-1	24 820,00	3,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,00	0,00	0,00	0,00
ASS-114	N	0,00	A-1	20 172,80	3,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 043,20	0,00	0,00	0,00
ASS-121	N	0,00	A-1	10 414,70	4,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 082,93	0,00	0,00	0,00
ASS-122	N	0,00	A-1	103 238,89	4,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 548,78	0,00	0,00	0,00
ASS-123	N	0,00	A-1	5 700,00	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 140,00	0,00	0,00	0,00
ASS-124	N	0,00	A-1	7 585,00	4,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 517,00	0,00	0,00	0,00



CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-125	N	0,00	A-1	10 266,00	5,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 711,00	0,00	0,00	0,00
ASS-126	N	0,00	A-1	28 166,03	5,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 694,33	0,00	0,00	0,00
ASS-127	N	0,00	A-1	36 173,20	6,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 167,60	0,00	0,00	0,00
ASS-128	N	0,00	A-1	36 996,84	6,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 285,27	0,00	0,00	0,00
ASS-129	N	0,00	A-1	14 081,64	6,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 011,67	0,00	0,00	0,00
ASS-130	N	0,00	A-1	38 966,64	6,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 566,67	0,00	0,00	0,00
ASS-131	N	0,00	A-1	36 501,31	7,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 562,67	0,00	0,00	0,00
ASS-134	N	0,00	A-1	18 647,42	8,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 071,93	0,00	0,00	0,00
ASS-135	N	0,00	A-1	37 756,80	8,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 195,20	0,00	0,00	0,00
ASS-136	N	0,00	A-1	7 551,58	8,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	839,07	0,00	0,00	0,00
ASS-137	N	0,00	A-1	32 780,38	8,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 642,27	0,00	0,00	0,00
ASS-138	N	0,00	A-1	19 087,20	8,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 120,80	0,00	0,00	0,00
ASS-138 B	N	0,00	A-1	1 144,65	9,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	114,47	0,00	0,00	0,00
ASS-139	N	0,00	A-1	13 152,60	8,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 461,40	0,00	0,00	0,00
ASS-142	N	0,00	A-1	31 900,00	3,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 380,00	0,00	0,00	0,00
ASS-153	N	0,00	A-1	19 317,35	9,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 931,73	0,00	0,00	0,00
ASS-158	N	0,00	A-1	29 411,08	10,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 673,73	0,00	0,00	0,00
ASS-159	N	0,00	A-1	23 418,28	10,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 128,93	0,00	0,00	0,00
ASS-160	N	0,00	A-1	51 117,00	10,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 647,00	0,00	0,00	0,00
ASS-161	N	0,00	A-1	18 295,20	9,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 663,20	0,00	0,00	0,00
ASS-163	N	0,00	A-1	186 974,40	11,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 581,20	0,00	0,00	0,00
ASS-164	N	0,00	A-1	48 547,20	11,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 045,60	0,00	0,00	0,00
ASS-165	N	0,00	A-1	25 473,60	11,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 122,80	0,00	0,00	0,00
ASS-169	N	0,00	A-1	72 455,60	13,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 175,40	0,00	0,00	0,00
ASS-170	N	0,00	A-1	63 830,67	13,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 559,33	0,00	0,00	0,00
ASS-171	N	0,00	A-1	26 090,40	13,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 863,60	0,00	0,00	0,00
ASS-172	N	0,00	A-1	142 344,53	13,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 167,47	0,00	0,00	0,00
ASST-162	N	0,00	A-1	48 950,00	10,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 450,00	0,00	0,00	0,00
ASST-167	N	0,00	A-1	125 999,21	11,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 499,93	0,00	0,00	0,00
ASST-168	N	0,00	A-1	10 973,74	12,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	844,13	0,00	0,00	0,00
ASST-173	N	0,00	A-1	92 076,00	14,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 138,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 377 119,55					1 069 166,09	158 261,79	0,00	78 101,99



- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 AF
Publié le : 26/05/2023
Par : CA MARNE ET GONDOIRE
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	72	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 377 119,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2021-10-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	11/10/2021
L	Logiciels et matériels informatiques	5	11/10/2021
L	Mobilier	15	11/10/2021
L	Matériel de bureau et communication	5	11/10/2021
L	Matériel audiovisuel	5	11/10/2021
L	Matériel classique	10	11/10/2021
L	Gros équipements techniques	10	11/10/2021
L	Matériel technique	5	11/10/2021
L	Équipements sportifs	15	11/10/2021
L	Matériels ménagers	10	11/10/2021
L	Mobilier urbain	15	11/10/2021
L	Coffre fort	30	11/10/2021
L	Véhicules de tourisme	8	11/10/2021
L	Camions et véhicules industriels	8	11/10/2021
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, matériels ou études	5	11/10/2021
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15	11/10/2021
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	11/10/2021
L	Réseaux d'assainissement	60	11/10/2021

Page 30/48

Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 68 F3 A1
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/document/Publie/100236>



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 600 000,00	I 1 600 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 120 000,00	1 120 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 120 000,00	1 120 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		480 000,00	480 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	480 000,00	480 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 600 000,00	0,00	3 028 175,35	4 628 175,35

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 830 876,56	III 5 830 876,56
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 830 876,56	5 830 876,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	2 354,00	2 354,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 290 761,00	1 290 761,00
28155	Outillage industriel	239,00	239,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	247,00	247,00
28173	Constructions (mise à disposition)	26 486,00	26 486,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	669 913,00	669 913,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 840 876,56	3 840 876,56

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 830 876,56	0,00	0,00	3 028 175,35	8 859 051,91

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 628 175,35
Ressources propres disponibles	IV	8 859 051,91
Solde	V = IV – II (6)	4 230 876,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	15 000,00
6042	PRESTATION DE SERVICES	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		15 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		15 000,00

Page 33/48

Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 A1P
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>



A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00
7062	REDEVANCE	15 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		15 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Page 34/48

Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 A4
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

Page 35/48



Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 68 F3 A1
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>



A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		MISE EN CONFORMITE DES RIVERAINS	PROPRIETAIRES	Personne physique	675 750,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PPI14-15/2014 PPI ASSAINISSEMENT 2014 A 2023	35 258 504,23	0,00	35 258 504,23	34 381 086,22	877 418,01	0,00
PPI23-32 PPI ASSAINISSEMENT 2023 A 2032	0,00	0,00	0,00	0,00	4 710 000,00	43 290 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ieme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2017 - Affermage	VEOLIA	VEOLIA	SA	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de suffrages exprimés : 56
 VOTES :
 Pour : 56
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le Président de Marne et Gondoire
 Jean Paul MICHEL



signé électroniquement

Date de convocation : 21/03/2023

Présenté par (1) La Vice Présidente,
 A RENTILLY le 27/03/2023
 (1) La Vice Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
 A RENTILLY, le 27/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) La Vice Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

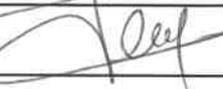
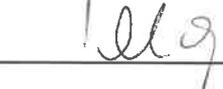
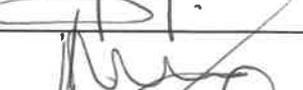
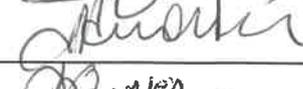
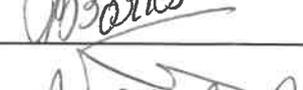
- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Acte rendu exécutoire (article L2131-1 du CGCT)
 Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,
 Certifié exécutoire à Bussy Saint Martin
 Suite à sa transmission en Sous-Préfecture de Torcy
 le 07/04/2023 et sa publication le 07/04/2023



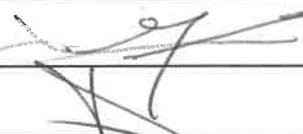
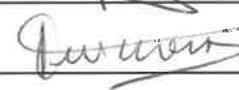
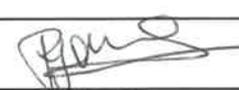
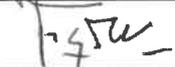
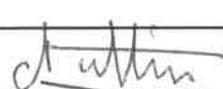
Le Directeur Général des Services
 Guillaume HUBELE

FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	M.	MICHEL	Jean-Paul	Lagny-sur-Marne	
T	M.	AUGUSTIN	Jacques	Lagny-sur-Marne	
T	M.	BARAT	Jean-Michel	Jablins	
T	M.	BRUNET	Arnaud	Pomponne	
T	Mme	DAGUERRE	Martine	Conches-sur-Gondoire	
T	M.	DA SILVA	Manuel Luis	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	DELPECH	Laurent	Dampmart	
T	M.	DIREZ	Laurent	Chanteloup-en-Brie	
T	M.	DUBOSC	Yann	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	GIBERT	Christine	Lesches	
T	M.	GUICHARD	Patrick	Bussy-Saint-Martin	
T	M.	LEROY	Pascal	Carnetin	
T	M.	MAILLARD	Patrick	Jossigny	
T	M.	MARCHAND	Denis	Guermantes	
T	Mme	MUNCH	Mireille	Ferrières-en-Brie	
T	M.	PINOTEAU	Marc	Collegien	
T	M.	ROBACHE	Christian	Montevrain	
T	M.	SALVAGGIO	Tony	Pontcarré	
T	M.	SIMON	Laurent	Chalifert	
T	Mme	TORTRAT	Nathalie	Gouvernes	
T	M.	VOURIOT	Sinclair	Saint-Thibault-Des-Vignes	
T	Mme	AUDIBERT	Laurence	Pomponne	
T	Mme	BORIES	Régine	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	BREYSSE	Nadine	Lagny-sur-Marne	
T	M.	CHILEWSKI	Alain	Bussy-Saint-Georges	

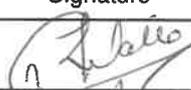
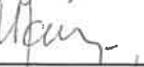
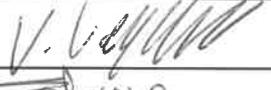
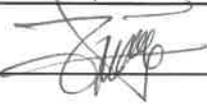
Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 AF
 Publié le : 26/05/2023
 Par : CA MARNE ET GONDOIRE
 Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>

FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	Mme	COURET	Ghyslaine	Montévrain	
T	Mme	DE SA	Elda	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	DELPORTE	Jacques	Ferrières-en-Brie	
T	Mme	DESPRES	Lauren	Thorigny-sur-Marne	
T	Mme	DEVILLARD	Joëlle	Collégien	
T	M.	DUJARRIER	Serge	Montévrain	
T	M.	DUPLAN	Sébastien	Montévrain	
T	Mme	DUVERNOIS	Martine	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	FABRY	Baptiste	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	FENZAR-RIZKI	Bouchra	Lagny-sur-Marne	
T	M.	GUILLEMET	Thibaud	Thorigny-sur-Marne	
T	M.	HELPER	Romain	Lagny-sur-Marne	
T	M.	JAHIER	Patrick	Lagny-sur-Marne	
T	M.	LE MILLOUR WOIRHAYE	Franck	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	LEFORT	Martine	Saint-Thibault-Des-Vignes	
T	M.	LEGEARD DAMILANO	Florent	Lagny-sur-Marne	
T	M.	MASSON	Loic	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	MEKIDICHE	Fatna	Montévrain	
T	Mme	MICHAUX	Valery	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	MOREAU	Isabelle	Lagny-sur-Marne	
T	Mme	NEILZ	Emilie	Lagny-sur-Marne	
T	M.	NOUGAYROL	Marc	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	NUTTIN	Nathalie	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	PAJOT	Olivier	Montévrain	
T	M.	PINTO DA COSTA OLIVEIRA	Antonio José	Lagny-sur-Marne	

T Mme CREBOINE Nabacha Thorigny.

FEUILLE DE PRESENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

T/S	M./Mme	NOM	Prénom	Commune	Signature
T	Mme	RIBAILLE	Catherine	Chanteloup-en-Brie	
T	Mme	ROUJAS	Amandine	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	ROULLÉ	Patrick	Lagny-sur-Marne	
T	M.	SITHISAK	Serge	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	TE	Elisabeth	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	VAN	Thi Hong Chau	Bussy-Saint-Georges	
T	M.	VERONA	Claude	Saint-Thibault-Des-Vignes	
T	Mme	VONGCHANH	Valérie	Bussy-Saint-Georges	
T	Mme	ZAFOUR	Aude	Dampmart	
T	M.	ZITA	Jean-Paul	Thorigny-sur-Marne	

SUPPLEANTS

S	M.	NOM	Prénom	Commune	Signature
S	M.	BARROCAL	Steeve	Conches-sur-Gondaire	
S	Mme	CHEVALLIER	Sylvia	Jossigny	
S	M.	GALPIN	Alain	Bussy-Saint-Martin	
S	M.	KOLOPP	Alain	Lesches	
S	M.	MAINGON	Bernard	Gouvernes	
S	Mme	MERY PREVOTAT	Hélène	Jablins	
S	Mme	SORRENTINO	Karima	Chalfert	
S	M.	TAUPIN GARDIN	Patrick	Carnetin	
S	Mme	TOURNUT	Catherine	Pontcarré	
S	Mme	VIARD	Annie	Guermantes	



[The main content of the page is a large, faint, diagonal watermark or bleed-through from the reverse side of the document.]

Acte à classer

C2023-038flux

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-07T09-56-31.00 (MI244325424)

Identifiant unique de l'acte : 077-247700594-20230327-C2023-038flux-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP_2023_ASST

Date de décision : 27/03/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires
7.1.2.3. CA

Identifiant unique de l'acte antérieur : 077-247700594-20230327-C2023-038-DE

Acte : [BP_2023_ASST.XML](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes : [Feuille de présence CC 27 03
2023.PDF](#)

Type PJ : 99_BU - Document budgétaire



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/04/23 à 09:56

Par [BLASY Frédérique](#)



Transmis
Accusé de réception

Date 07/04/23 à 09:56
Date 07/04/23 à 10:03

Par BLASY Frédérique

Page 48/48
Chaîne d'intégrité du document : 1E 4D BD B5 38 94 B0 B5 55 D5 90 BA D2 65 F3 A7P
Publié le : 26/05/2023
Par : CA MARNE ET GONDOIRE
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/100236>

